



2 Le bourg  
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES  
Téléphone : 05.56.76.41.07  
e-mail : [mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr)  
site : [www.stgermaindegraves.fr](http://www.stgermaindegraves.fr)

## LETTRE D'INFORMATIONS Juillet 2021

**Bonjour !**

### I / RETOUR DU SOLEIL



Le soleil est enfin au rendez-vous !!!!!.

Toutefois, attention aux fortes chaleurs :

- N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs : maux de tête, crampes, nausées.

#### PROTEGEZ-VOUS :

- Restez au frais ;
- Buvez de l'eau
- En cas de malaise appelez le 15 ;
- Prenez des nouvelles des personnes vulnérables, des personnes âgées et des femmes enceintes.

### 2 / LES FINANCES DE LA COMMUNE.

<b>NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET 2021</b>
---

Le budget communal est un budget prévisionnel pour l'ensemble des dépenses et des recettes pour l'année 2021.  
Il a été voté lors du Conseil Municipal le 08 avril 2021.

#### Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :	216 422.00 €
Recettes de fonctionnement :	142 861.57 €
Excédent de fonctionnement 2020 :	91 560.43 €
<b>Total de la section fonctionnement :</b>	<b>216 422.22 €</b>

#### Investissement :

Dépenses d'investissement :	73 089.20 €
Travaux engagés en 2020 :	174 037.80 €
Recettes d'investissement :	61 572.00 €
<b>Total de la section d'investissement :</b>	<b>247 127.00 €</b>

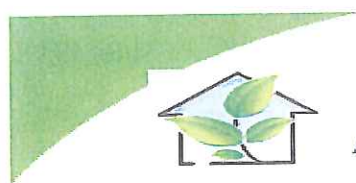
Les principales opérations d'investissements engagées en 2020 et prévues en 2021 ont été les suivantes :

- Acquisition d'un immeuble pour création de logements communaux ;
- Réfection de l'église suite à la tempête de fin 2019 ;
- Réfection de voirie ;
- Désherbeur mécanique ;
- Etude de sécurisation de la route départementale ;
- Acquisitions panneaux de signalétique ;
- Espace poubelles lieu-dit « La Julidière » ;
- Busage des accès aux bornes d'incendie ;
- Busage de sécurisation du virage de la salle des fêtes.

Dès début septembre, des travaux de voirie seront engagés sur les voies communales n° 1 du Cheval Blanc et n° 8 de Mouliot. Une signalisation sera mise en place en temps voulu.

Les talus et accotements seront fauchés fin août.

### 3 / UNE MUTUELLE POUR TOUS



Qui sommes-nous?

Association ACTIOM

« Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat »

*Association d'assurés loi 1901 depuis Mai 2014*

+ de 30 000 adhérents à ce jour

Partant du constat que la santé coûte cher et que certains habitants éprouvent des difficultés pour financer leur mutuelle santé, les élus de la CDC Sud Gironde ont décidé de signer un partenariat pour la mise en place de la complémentaire « Ma commune, ma santé » à l'échelle de tout le territoire.

Cette action est portée par l'association Actiom, qui œuvre pour l'amélioration du pouvoir d'achat en développant un programme d'accès à une complémentaire santé adaptée à tous.

Le but de la convention signée entre la CDC et Actiom est de proposer une offre mutualisée par le biais de l'association avec des tarifs collectifs et négociés, et ainsi générer de réelles économies sur les cotisations mensuelles.

#### Le financement du service :

Il n'y a pas de participation financière des collectivités, leur participation se limitant à la mise à disposition de salles pour les permanences et à la communication sur le service. Le financement de l'association est intégré à la cotisation de la mutuelle à hauteur de 1 €/mois.

#### Le fonctionnement :

L'association laisse le libre choix de la mutuelle et de son niveau garanti à l'administré. Elle se charge de souscrire, au bénéfice de ses adhérents, des contrats adaptés à leurs besoins. Chaque adhérent bénéficie ainsi, à titre individuel, des avantages et tarifs d'un contrat de groupe. Les rendez-vous durent 30 minutes à 45 minutes.

#### Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse, sans conditions de ressources, ni d'âge aux seniors, jeunes sans emploi, commerçants, artisans, agents territoriaux, et, plus généralement, à toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'ANI (complémentaire santé entreprise).



LETTRE D'INFORMATIONS  
Juillet 2021

2 Le bourg  
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES  
Téléphone : 05.56.76.41.07  
e-mail : [mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr)  
site : [www.stgermaindegraves.fr](http://www.stgermaindegraves.fr)

**4 / SICTOM : ACCES EN DECHETERIE : GRAND CHANGEMENT A PARTIR DU 01 SEPTEMBRE 2021**

À partir du 1<sup>er</sup> septembre ...

Accès en déchèterie  
avec un code ou une carte

CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

12345678

sictOm  
sud gironde

CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

sictOm  
sud gironde  
service public des déchets  
05 56 76 41 07 • www.sictom-sudgironde.fr

► Pourquoi un nouveau système d'accès ?

- |   |  |                                    |  |
|---|--|------------------------------------|--|
|   |  |                                    |  |
| ✓ Pour réserver le service à NOS usagers redevables | ✓ Pour faire contribuer les producteurs gros et limiter les abus | ✓ Pour réduire les files d'attente | ✓ Pour arrêter d'imprimer et d'envoyer plusieurs milliers de cartes chaque année |

**sictOm**  
sud gironde  
Service public des déchets



**Comment fonctionne ce nouveau système ?**

1. A votre arrivée en déchèterie, vous devez vous identifier. Pour cela, vous présenterez à l'agent d'accueil :
  - ✓ Soit votre code d'accès qui sera soit imprimé sur papier soit téléchargé sur votre smartphone
  - ✓ Soit votre carte rigide
2. L'agent sélectionnera sur sa tablette votre type de véhicule et le gabarit de votre remorque s'il y en a une
3. Pour chaque passage, un nombre de point est décompté de vos droits d'accès annuels.



**Les modalités d'accès**

Nombre de droit d'accès par compte et par année civile		36
Droits d'accès décomptés à chaque passage		
Véhicule particulier (noté J1 sur la carte grise) ou petite remorque	- 1	14 €
Véhicule utilitaire < 2 tonnes (noté CTTE sur la carte grise) ou remorque double essieux	- 2	28 €
> 2 et < 2,75 tonnes** ou remorque double essieux réhaussés	- 6	84 €
> 2,75 tonnes**	- 9	126 €

**Tarif par passage supplémentaire (au delà des 36 droits)**

**\* Plus de 20€ durant 6 jours**

\* Les 5 sites gérés par le Sictom du Sud-Gironde et accessibles aux usagers sont: le centre de recyclage de Langon, les déchèteries de Bazas, Lormet-Mussat, Préchac et Saint-Symphorien

**Comment obtenir mon code ou ma carte ?**

**2 solutions**

- Par Internet** ou **Par courrier**
- Je me rends sur le site : <https://sictomsudgironde.webusager.fr/> avec mon numéro de référence usager (figurant en haut à gauche de ma facture) et je clique sur « Nouveau sur mon service usager ? »
- Dans la rubrique « Mon code d'accès en déchèterie », j'imprime mon code barre personnel au format pdf instantanément.
- Je l'imprime autant de fois que je le souhaite ou je le télécharge sur mon smartphone via une application.
- Par courrier**
- Je récupère le formulaire papier en déchèterie ou dans les accueils. Je complète le document et le retourne à l'adresse figurant sur le formulaire. Je reçois ma carte rigide par courrier (une seule carte gratuite par foyer).
- Attention, délai de traitement et de validation plus longs : environ 3 semaines.**

- Astuces :**
- ✓ Imprimez le code barre et son code chiffre pour qu'ils soient bien lisibles (sans ésher ni couper)
  - ✓ Téléchargez votre code via une application de gestion de carte de fidélité gratuite de type Stocard, Fidme, Mobile-pocket...
- Exemple : Mon foyer possède 2 véhicules**
- ✓ Grâce à mon compte usager, j'imprime 2 exemplaires de mon code. Je mets un exemplaire papier dans chacun de mes véhicules.
  - ✓ Du coup, chaque membre du foyer télécharge le code sur son smartphone.
  - ✓ Du coup, via le formulaire papier, je fais une demande de carte rigide pour chaque véhicule : la 1<sup>re</sup> carte sera gratuite et la 2<sup>de</sup> me sera facturée 20 €

**Modalités d'accès**

- Exemple 1 :**
- J'ai une petite remorque. Je vais à la déchèterie 2 fois par mois. J'utiliserai donc 24 droits d'accès par an (24 x 1 = 24) sur mes 36 droits d'accès annuels.
- Exemple 2 :**
- J'ai un véhicule avec une remorque double essieux. Je vais à la déchèterie 14 fois (14 x 2 = 28), il me reste encore 8 droits d'accès pour l'année.
- Exemple 3 :**
- J'ai un fourgon (ou camion plateau). J'ai effectué 4 passages en déchèterie (4 x 9 = 36). Mon 5<sup>ème</sup> passage sera facturé 126 €.
- Exemple 4 :**
- J'ai un véhicule particulier. Je vais à la déchèterie 6 fois (6 x 1 = 6). J'ai également loué un fourgon pour évacuer des déchets de travaux. J'ai fait 3 passages en déchèterie (3 x 6 = 18). J'ai donc utilisé : 6 + 18 = 24 droits d'accès. Il me reste donc 12 droits d'accès pour finir l'année.

Pour plus d'informations, merci de contacter le SICTOM au 05.56.76.39.33 ou [www.sictomsudgironde.fr](http://www.sictomsudgironde.fr)

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue début septembre.

**BONNE LECTURE !!!**



Nous vous souhaitons un bel été, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,  
Denis CHAUSSE

